

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 31926 du 17 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1424312S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 30580 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424008S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2015 :

Vandenbogaerde, Renaud Nigend : 152 267 Numéro de livret de solde : 8 010 293

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2015 :

Gauthier, Laurent Nigend : 126 825 Numéro de livret de solde : 5 226 225

Tomasini, Alexandre Nigend : 207 079 Numéro de livret de solde : 8 062 371

Le Touze, Erwan Nigend : 224 447 Numéro de livret de solde : 8 083 838

Pussiau, Tristan Nigend : 229 158 Numéro de livret de solde : 8 084 889

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 décembre 2014.

*Le colonel, commandant par suppléance
la garde républicaine,*

B. DE CASTELBAJAC